

L'Irlande interviendra dans l'affaire opposant l'Afrique du Sud à Israël devant la CIJ

Description

L'Irlande a annoncé son intention d'intervenir dans l'affaire Afrique du Sud/Israël lors d'un communiqué ministériel le 27 mars dernier.

Par l'Agence Média Palestine, le 28 mars 2024



Cour Internationale de Justice, Pays-Bas.

Le 11 mars dernier, la Cour internationale de Justice a annoncé que l'Afrique du Sud avait soumis une nouvelle demande afin de modifier l'[ordonnance de la CIJ](#) rendue le 26 janvier 2024, ainsi que sa décision ultérieure rendue le 16 février, dans l'affaire intentée contre Israël. L'Afrique du Sud a expliqué qu'elle se voyait contrainte de revenir devant la Cour au regard des changements observés dans la situation à Gaza et de nouveaux éléments qui viendraient alourdir leur plainte, notamment celui de la famine généralisée imposée par Israël à toute la population assiégée de l'enclave.

Le 27 mars, le *Tánaiste* et ministre des affaires étrangères, Micheál Martin, a annoncé via un [communiqué](#) que l'Irlande interviendrait dans cette affaire engagée par l'Afrique du Sud contre Israël au titre de la convention sur le génocide devant la CIJ.

Le *Tánaiste* et vice premier-ministre irlandais a indiqué qu'il avait chargé des fonctionnaires de commencer à travailler sur leur intervention au titre de l'article 63 du statut de la Cour internationale de justice; article qui offre à tout Etat la faculté de faire valoir son interprétation d'une convention multilatérale à laquelle il est partie lorsque cette convention est en cause dans un différend. Dans ce cas, il s'agit de la [Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide](#).

<https://twitter.com/MichealMartinTD/status/1773058625348554821>

Le communiqué irlandais ne précise pas dans quelle mesure ni sur quels points la République d'Irlande interviendra lors de l'audience, mais Micheál Martin a déclaré que l'urgence à ses yeux reste l'imposition d'un cessez-le-feu permanent et l'acheminement de nourriture et d'aide humanitaire dans toute la bande de Gaza. « Il est temps d'inonder véritablement Gaza d'une aide vitale. Le choix est clair : l'afflux ou la famine », ajoute-t-il.

Également, l'Irlande était intervenue dans l'affaire Ukraine contre Russie à la CIJ, également en vertu de la Convention sur le génocide.

Plus tÃ¢t avant elle, la Belgique avait exprimÃ© son intention de donner son interprÃ©tation de lâ??article 2 de la Convention de 1948 des Nations Unies sur la prÃ©vention et la rÃ©pression du crime de gÃ©nocide, lors de la prochaine audience Ã la CIJ. La Belgique avait Ã©galement soutenu la premiÃ¨re procÃ©dure intentÃ©e par lâ??Afrique du Sud contre IsraÃ«l en janvier 2024.

<https://twitter.com/jsoufi/status/1773015395986702385>

La [demande de lâ??Afrique du Sud](#) de modifier son ordonnance du 26 janvier et dÃ¢??y ajouter des mesures conservatoires a suscitÃ© une [rÃ©ponse dÃ¢??IsraÃ«l](#), qui qualifie la requÃªte sud-africaine de Â« belliqueuse, totalement infondÃ©e en fait et en droit, moralement rÃ©pugnante, et reprÃ©sentant un abus Ã la fois de la Convention sur le gÃ©nocide et de la Cour elle-mÃªme. Â»

La Cour nÃ¢??a pas encore rÃ©pondu Ã la demande, ni divulguÃ© une potentielle date dÃ¢??audience.

Ã ce jour, IsraÃ«l a [tuÃ© prÃ¨s de 32 000 Palestiniens](#) dans la bande de Gaza, dont au moins 12 300 enfants.

date crÃ©Ã©e
2024/03/28